

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 octobre 2020
Séance ordinaire n° 11/2020

Présents : ARANEO Christine, JENESTE Alain, DEPLACE Chantal, BAJARD Marie-Noëlle, DUMAS Mickaël, DUFOUR Gilles, AUNOS Daniel, FRISOT Carole, MATICHARD Frank, BOURLIERE Claudine, CORRE Laurent, MARQUET François,

Excusés : GALEWICZ Anne donne pouvoir à MARQUET François, BACHELET Carole donne pouvoir à FRISOT Carole, AUGIER Romain donne pouvoir à ARANEO Christine

Secrétaire de séance : AUNOS Daniel

Date de la convocation : 24 octobre 2020

INTERCOMMUNALITE

1- Transfert de la compétence Urbanisme et PLUI

La commune dispose de son propre Plan Local d'Urbanisme qui fixe les orientations communales en matière d'urbanisme.

La loi ALUR fixait le transfert de cette compétence à l'intercommunalité en 2017, sauf si la minorité de blocage était atteinte. Ce qui a été le cas, les communes ont donc conservé leur compétence urbanisme.

Toutefois, cette loi prévoit un transfert automatique au 1^{er} janvier qui suit le renouvellement du conseil municipal. Ainsi, la compétence PLU sera automatique transférée à l'agglomération au 1^{er} janvier 2021.

Il conviendra donc de se prononcer lors du prochain conseil municipal sur le maintien de la compétence PLU au sein de la commune ou son transfert à Roannais Agglomération.

BATIMENTS

2- Chantier réseau de chaleur :

M. Jeneste informe les conseillers que la chaudière granulés bois est en fonctionnement depuis jeudi 29 octobre. La télégestion n'est pas en place. Restent à faire les travaux de finition.

3- Rehabilitation Guillermier:

M. Dumas explique que le chantier a bien avancé. L'entreprise Spindller attend l'intervention de Fernandez Façades pour avancer. Les placards de la buanderie sont posés. La prochaine réunion de chantier sera le jeudi 12 novembre.

4- Chantier ancien dépôt

L'entreprise Chargros a terminé. Il faut stabiliser le terrain et prévoir l'aménagement pour le printemps prochain. Il faut également prévoir la pose d'un portillon.

5- Travaux divers

M. Dumas donne les informations suivantes :

- L'entreprise AD réseaux loue de nouveau l'ancien « local Ricard » depuis le 26 octobre. Ce local est utilisé comme lieu de stockage.

- M. Grisard est venu voir l'état des chenaux de ce bâtiment, les chenaux du local du réseau de chaleur, et ceux de l'abri bus. Nous sommes dans l'attente de son devis.

- Lave-vaisselle salle des sociétés : 2 offres commerciales ont été réceptionnées

- Patay : monophasé avec pompe de vidange

Occasion avec piètement + livraison + liquide garantie 6 mois : 1084€ HT

Neuf avec piètement + livraison + liquide 2114€ HT

- Perrier :

Neuf : 1550 € HT

Le conseil accepte à l'unanimité l'achat du lave-vaisselle d'occasion

- Un garage rue du dépôt se libèrera au 31/12/2020

6- La cure

Une estimation a été réalisée à notre demande par 2 agents immobiliers. Leurs retours sont les suivants :

- M. Aubourdy (agence CapiFrance): valeur intrinsèque 79 000€

- Mme Souchon (Immo du Sornin) estimation entre 90 000 et 110 000€

VOIRIE

7- Achat matériel divers

Harnais nacelle

- loxam 51€

- discours et cabaud : 121.40 €HT

Perfo burineur, bosh:

- loxam: 902 € HT

- discours et cabaud: 999 € HT

Kit nacelle + perfo burineur

Le conseil accepte à l'unanimité l'achat chez Loxam

ECOLE, SPORT, LOISIRS

8- Installation d'un nouveau médecin

Le docteur Porfireanu devrait intégrer le cabinet médical de la commune d'ici 15 jours. Une somme de 6 000€ maximum lui a été allouée pour l'achat d'équipement nécessaire à son installation. Un devis a été demandé à NMmédical : il est d'un montant de 3526.76 € HT. Le docteur a également besoin de s'équiper informatiquement.

RBI a fait une proposition pour un ordinateur HP pro à 875 € HT + imprimante laser 108€ HT soit un total HT de 983 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'achat de cet équipement.

9- Ordinateurs école

L'école dispose de 4 ordinateurs pour les enseignantes et 8 à disposition des élèves. Les ordinateurs de l'école datent de 2012 et sont vieillissants.

Mme le Maire propose donc d'acheter 4 ordinateurs pour les enseignants. Ceux des élèves feront l'objet d'un nettoyage.

- 4 ordinateurs HP Probook 450 G7-core i5 à 699 € HT
 - Maintenance sérénité pour 3 ans 360 € HT par ordinateur
 - Installation, mise en route 552 € HT
- Soit un total de 4 788€ HT

Le conseil accepte à l'unanimité

10- Ordinateurs bibliothèque

L'actuel ordinateur est vieillissant et ne peut pas supporter le passage sous windows 10.

Mme le Maire propose d'acquérir le même ordinateur qu'à l'école :

- Ordinateur HP probook 450 G7- core i5 à 699€ HT
- Le conseil accepte à l'unanimité

11- Assemblée Générale ADMR et SSIAD

Mme Déplace énonce que pour la commune 72 clients sont aidés par l'ADMR. L'ADMR se heurte à des problèmes de recrutement alarmants autant pour les aides à domicile que pour les aides-soignantes.

Mme Aranéo propose que les communes prennent une motion de soutien. Elle se propose de la rédiger et la transmettre aux autres communes.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de prendre cette motion.

12- Achat vélos pour la maternelle

Les enseignantes demandent le renouvellement des vélos qui sont vieillissants.

8 à 10 vélos, à remplacer, à 250€ HT l'unité.

Un devis précis sera présenté au prochain conseil.

13- Personnel

Mme Bartassot est actuellement enceinte. Il faudrait donc la remplacer durant son congé maternité.

2 personnes ont été reçues pour entretien et sont disponibles actuellement. Il serait nécessaire de recruter quelqu'un en amont du congé maternité pour faire une période de travail en binôme.

Mme Julie Charlier a interpellé Mme Déplace sur le fait que les élèves sont difficiles à gérer le temps méridien. Les enfants sont insolents, n'obéissent pas. Elle a une trentaine d'enfants sous sa responsabilité (CP, CE1 et CM). Mme Béatrice Périchon constate les mêmes difficultés, avec les maternelles et CE2. Il est donc décidé que Mesdames Beurrier et Vizier interviendront de 11h45 à 12h45 à l'école en soutien, ponctuellement. Parallèlement, un courrier a été adressé aux parents des enfants qui fréquentent la cantine et les élus se rendront sur place pour rappeler les consignes.

Par ailleurs, à compter de lundi 2 novembre, la garderie sera dédoublée par respect des consignes covid.

PERSONNEL, ELUS

14- Médecine du travail

Roannais Agglomération met en place un service de médecine du travail. Toutefois ce service serait facturé 300€ à 350€ par personnel permanent.

Ce serait donc beaucoup plus onéreux qu'actuellement. Nous conserverons donc le service de santé au travail.

15- Commission de contrôle des listes électorales

Il convient de nommer un contrôleur au sein du conseil municipal : Mme Carole Frisot se propose pour tenir ce poste.

URBANISME

16- Droit de préemption : parcelle AB 357 et AB 358

Le conseil municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption

QUESTIONS DIVERSES

17- Recensement de la population

Trois agents recenseurs se répartiront le territoire de la commune : Mmes Germaine Catheland, Sylvie Beurrier et Christelle Charnet.

Séance levée à 22h30